

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARFOR**  
**DU 24 MAI 2012**  
**HÔTEL ASTRA - VEVEY**

**Présents :** 46 sociétaires  
**Excusés :** 27 sociétaires  
**Inscrits mais absents :** 2 sociétaires

**Ordre du jour :**

1. Le mot du Président.
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2011.
3. Présentation, en exclusivité, des résultats de l'enquête ARFOR 2012.
4. Ateliers de bilan des responsables de commission et d'échanges.
5. Approbation des rapports d'activités 2011.
6. Proposition et acceptation des nouveaux membres.  
(les nouveaux membres présents auront 1 minute pour se présenter à l'assemblée).
7. Présentation des comptes 2011 et présentation du rapport des réviseurs.
8. Décharge de l'exercice 2011 au comité et aux réviseurs.
9. Election et/ou réélection du président, des membres du comité et des réviseurs.
10. Présentation et approbation du budget 2012.
11. Proposition de modification du montant des contributions ordinaires pour 2013.
12. Divers.

**PV :** Martine Mury, secrétaire opérationnelle de l'Arfor

**Invités :** M. Antoine EGLI, HP média, partenaire ARFOR.

-----

**1. Le mot du Président (18h10)**

Après l'atelier de Jaurès, Pierre-Alain Bex présente le déroulement de l'AG et désigne deux scrutateurs.

Remerciements aux membres du comité et des commissions ainsi qu'aux personnes présentes.

**2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 19 mai 2011 (18h18)**

Personne ne demande la lecture du PV de l'an passé. Le PV est approuvé à l'unanimité mais la modification suivante est à apporter : Finir la phrase en point 12 par : elle ne peut plus continuer dans ces conditions.

*Approbations : 46 voix - Abstentions : néant - Refus : néant*

**3. Présentation, en exclusivité, des résultats de l'enquête ARFOR 2012 (18h22)**

Monsieur Voisard présente un résumé des résultats de l'enquête et le commente.

*Axes prioritaires pour le comité suite à une première analyse :*

1. Vie des membres Arfor
2. Orientation « Entreprise »
3. Notoriété hors du réseau des acteurs de la formation

*Prochaines étapes :*

- I. Mission aux commissions d'analyser et de soumettre des propositions concrètes au comité.
- II. Implication des membres dans la réflexion avec le comité.
- III. Publication d'une synthèse des résultats et un plan d'action.
- IV. Informations régulières aux membres sur l'évolution du plan d'action.

Félicitations et remerciements à M. Voisard pour l'énorme travail effectué

#### **4. Ateliers de bilan des responsables de commission et d'échanges (18h51)**

Chaque personne présente peut à loisir passer par les 6 ateliers proposés où il peut discuter et poser ses questions aux différents responsables de commission en se référant au rapport d'activités 2011

*(Voir le rapport d'activités ARFOR 2011)*

#### **5. Approbation des rapports d'activités 2011(19h11)**

*Approbation à l'unanimité*

#### **6. Proposition et acceptation des nouveaux membres (19h16)**

46 personnes selon liste. Les nouveaux membres présents se présentent : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre Briefer, Julien Theler, Séphora Nicod, Isabelle Mayor, Nathalie Altherr, Georges Musy, Georges Weiss.

*Approbation à l'unanimité par acclamation*

#### **7. Présentation des comptes 2011 et présentation du rapport des réviseurs (19h23)**

Monsieur Monribot présente les comptes (distribués aux personnes présentes) et les commente.

Monsieur Thomas donne lecture du rapport des réviseurs (MM. Riat et Thomas). Les comptes sont tenus dans les règles de l'art. Le bilan et le compte d'exploitation correspondent, la comptabilité et les différents comptes concordent et sont conformes à la loi.

Les réviseurs proposent de donner décharge aux réviseurs et au comité.

*Approbation à l'unanimité et par acclamation*

## 8. Décharge de l'exercice 2011 au comité et aux réviseurs (19h39)

L'Assemblée approuve les comptes 2011 à l'unanimité, et donne décharge au comité ainsi qu'aux réviseurs.

*Approbation à l'unanimité*

## 9. Election ou réélection des membres du comité et des réviseurs (19h43)

### Membres du comité

Départs de :

*Odile Yamo* responsable Arformation depuis 2009

Membre Arformation et Qualité depuis 2000

Reste membre de la commission Arformation

*Pierre-Alain Bex* en poste comme président depuis 2009

Responsable Arformation entre 2004 et 2009

Membre Arformation entre 2000 et 2003

Arrivées :

*Isabelle Lebon*, rédactrice en chef de l'Arfornews

*Séphora Nicod*, responsable Arformation

*Jean-Pierre Besse*, président pour un premier mandat (élu en 2012 pour 2 ans jusqu'à l'AG 2014)

### Réviseurs

1<sup>er</sup> réviseur = M. Patrick Riat (élu en 2011 pour 2 ans jusqu'à l'AG 2013)

2<sup>ème</sup> réviseur = M. Jean-François Thomas (élu en 2012 pour 2 ans jusqu'à l'AG 2014)

Réviseur suppléant = Monsieur François Aubert (est élu en 2012 pour deux ans, jusqu'à l'AG 2014)

*Le comité actuel, le nouveau président, les membres des commissions, et le 2<sup>ème</sup> réviseur sont élus à l'unanimité par acclamation*

### Comité :

<b>Jean-Pierre Besse</b> , (membre du bureau) Président, membre de la FRAFFA	<b>Séphora Nicod</b> (membre du bureau) Responsable ARFORMATION	<b>Martin Déglon</b> (membre du bureau) Vice-président, resp. Ateliers et action membres et représentant CRFC
<b>Patrick Debray</b> (membre du bureau) Vice-président, resp. label et RP	<b>Jean-Marc Guscetti</b> Resp. Relations FSFE	<b>Philippe Vaucher</b> Membre de la commission AQ de la CSFFA, membre du comité FRAFFA.
<b>Isabelle Lebon</b> Responsable ARFORNEWS	<b>Bernard Radon</b> , resp. R&D, Groupe de veille technologique.	<b>Michel Voisard</b> Resp. R&D « Enquêtes et analyse des besoins des membres

## 10. Présentation et approbation du budget 2012(19h55)

Le budget 2012 a été élaboré en collaboration avec M. Bex, présentation par M. Besse et explications.

Questions des membres :

- Quels sont les frais pour le label, M. Debray répond que cela comprend la plaquette éditée, les audits de suivi et les frais de suivis de cette fonction.

- M. Decorvet demande des éclaircissements quant aux arrivées et aux départs des membres. *Le comité va travailler ce point afin de suivre plus efficacement les démissions.*
- Pourquoi ne pas présenter les budgets 2012 et 2013 étant donné que nous sommes déjà fin mai. M. Monribot répond que les budgets sont sensiblement identiques mais M. Decorvet désirerait plutôt un point de situation en mai et une présentation de budget sur l'année suivante. M. Aubert n'est pas d'accord car il y a un côté trop aléatoire. M. Decorvet argumente que ce serait une vision à long terme. *Le comité va travailler ce point afin de suivre plus efficacement les démissions.*
- M. Briefer propose plutôt d'augmenter les cotisations au lieu de renoncer aux indemnités du comité. La réponse se trouve au point suivant de l'ordre du jour.
- M. Aubert propose d'avancer la date de l'Assemblée générale. Par exemple dans le 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année. *Monsieur Besse prend note et le comité va travailler ce point afin de suivre plus efficacement les démissions.*

*Approbations : à l'unanimité sauf une abstention - refus : néant*

## **11. Proposition de modification du montant des contributions ordinaires pour 2013 (20h17)**

*Cotisations proposées pour 2013:*

<b>Type sociétaire de l'ARFOR selon les statuts</b>	<b>En 2008</b>	<b>De 2008 à 2012</b>	<b>Dès 2013</b>
<b>Sociétaire individuel</b>	Fr. 150.-	Fr. 180.-	Fr. 210.-
<b>Sociétaire collectif</b>	Fr. 360.-	Fr. 400.-	Fr. 460.-
<b>Sociétaire supplémentaire d'un collectif</b>	Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr.120.-
<b>Sociétaire associé</b>	Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr.120.-

M. Besse explique que sans augmentation des cotisations il faudra réduire les prestations.

M. Arévalo déplore que l'Arfornews soit ouvert à tout le monde, il propose que seuls les anciens numéros soient sur le site.

Attention il faut prévoir une vague de démission si on augmente les cotisations.

Comment suivre les démissions (raisons et causes) ?

M. Zwicky propose d'abord de véritablement avoir une stratégie auprès des entreprises avant d'augmenter les cotisations.

M. Laydu argumente que en 2008 un collectif payait le 80 % pour trois personnes et en 2013 seulement 60 % pourquoi ?

Pour garder le ratio il faudrait augmenter le collectif à CHF. 510.- (M. Aubert)

Personne ne remet en cause le besoin de l'augmentation mais les montants sont discutés comme suit :

*Votation et acceptation des membres présents :*

Individuel CHF. 210.-

Collectif CHF. 490.-

Supplémentaire CHF. 120.-

Sociétaire associés CHF. 120.-

## **12. Divers (20h44)**

Forum ASC en partenariat avec ARFOR et ARFAD vendredi 28 septembre 2012 sur le thème Comment apprendra-t-on demain dans les entreprises ?

Plus d'information et inscriptions sur <http://www.cadres.ch/fr/forum/> Nous attendons entre 80 et 120 participant-e-s venant des cadres de l'ASC et des acteurs de la formation de l'ARFAD et de l'ARFOR. Pierre-Alain Bex invite tous les membres à s'inscrire rapidement à cet événement exceptionnel.

Clôture de l'Assemblée générale ordinaire à 20h45.

Pour le comité :

Jean-Pierre Besse

Président

Neuchâtel, le 24 mai 2012  
JPB/mm